

Vignette, CSG, CRDS : comment plumer l'oie sans la faire crier...



« C'est tout un art de plumer l'oie sans la faire crier »

Et là-dessus nos politicards sont très doués, quelle que soit leur couleur, souvent délavée d'ailleurs. Ils se valent tous. Mais régalez-vous de ce récit de la vraie vie des soixante dernières années. Même si c'est assez triste objectivement, sa façon de raconter fait du bien et remonte le moral.

Une dame à 93 ans a diffusé ce message parvenu via email de R. H. le 18 décembre 2020. Merci à Richard.

Un peu d'histoire, cela ne fait jamais de mal et fera plaisir à Christine Kelly et à ses mousquetaires.

Très bien résumée, la situation... ! Comme quoi on peut avoir 93 ans et une excellente mémoire doublée d'une grande capacité d'analyse.

Histoire d'une vie à travers les taxes fiscales doublées de mensonges réguliers :

De 1956 à nos jours : 62 ans d'imagination fiscale... et de mensonges.

Je me présente. Je m'appelle Micheline S. Je suis née en 1927 et je vous le dis tout net : **à force de tirer sur l'élastique, la corde va péter !**

La vignette pour les vieux

En 1956, quand Guy Mollet a instauré la vignette pour « fournir un revenu minimum à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus », bon... moi j'avais à peine 30 ans et j'étais très fière de pouvoir venir en aide aux anciens.

En plus, Paul Ramadier, le ministre des Affaires économiques, avait affirmé que ça serait une taxe temporaire...

Bah, il a duré quarante-quatre ans, le temporaire !

Pendant quarante-quatre ans j'ai payé cette vignette ! Alors merci !

Surtout que les anciens n'en ont presque jamais vu la couleur, vu qu'au bout de trois ans, le Premier ministre, Michel Debré, a annoncé que le produit de la vignette serait finalement « acquis au budget de l'État... », qui le reverserait au Fonds national de solidarité.

Enfin, en partie... Enfin, en petite partie... Que les vieux se fassent dépouiller comme ça, ça a fait du foin, pendant toutes ces années. Mais ça n'a jamais rien changé.

La CSG de Rocard

Ensuite en 1991, quand ils ont créé la CSG, la contribution sociale généralisée pour financer la branche famille, en remplacement des cotisations patronales d'allocations familiales, bon... sans râler, j'ai payé !

Surtout que ça ne devait durer que cinq ans. « Une contribution transitoire » qu'ils disaient... et puis 1,1 %, c'était supportable. **Seulement vingt-sept ans plus tard, elle transite toujours, la CSG ! Et elle a grimpé à 9,2 % pour les**

salariés et 8,3 % pour les retraités.

Par étapes, bien sûr, c'est moins voyant.

En 1993, elle est passée de 1,1 à 2,4 %. Pour alimenter en plus le Fonds de solidarité vieillesse. Y'avait pas déjà la vignette pour ça ? Chuuuut, arrêtez d'être insolents !

En 1997, elle augmente encore pour financer, en plus, la branche maladie : on en est à 3,4 %.

En 1998, toujours pour la branche maladie, elle passe à 7,5 %, etc., etc.

Bref, la protection sociale ne s'est pas redressée, et ce qui devait être temporaire devenu... un impôt **de plus**. **Ah bah oui ! La CSG, ça rapporte plus que l'impôt sur le revenu aujourd'hui.**

Si on vous demande combien vous payez d'impôts par an, vous savez le dire.

Mais si on vous demande combien vous payez de CSG, vous savez ?

Chez moi on disait : « **C'est tout un art de plumer l'oie sans la faire crier.** » Alors qu'il y aurait de quoi hurler.

La CRDS

Et puis en 1996, rebelote avec la CRDS, la « contribution à la réduction de la dette sociale ». J'ai payé. (Mais j'avoue, j'ai râlé.)

À cette époque, les déficits sociaux s'élevaient à un montant estimé entre 30 et 38 milliards d'euros.

Oui, parce que nous, si on se trompe de dix euros dans notre déclaration de revenus, on risque une amende, mais eux, un flou de 8 milliards, ils ont le droit..

Toujours est-il qu'ils avaient tout bien calculé : en treize ans, tout serait remboursé. La CRDS devait disparaître le 31 janvier 2009.

Mais voilà-t'y pas qu'en septembre 1997, le gouvernement Jospin annonce 13 milliards d'euros supplémentaires de dettes, qui correspondaient aux déficits sociaux non financés des années 1996 à 1998.

Alors, ils ont tout bien recalculé, finalement pour tout éponger il fallait prolonger... jusqu'au 31 janvier 2014.

Mais voilà-t'y pas qu'en 2004, le plan de redressement de la Sécurité sociale concocté par Philippe Douste-Blazy annonce 50 milliards d'euros supplémentaires de dette à rembourser.

Alors, ils ont tout bien re-recalculé... et ils ont vu que finalement, la Trinité était la meilleure date pour arrêter la CRDS. Donc, on la paye toujours...

La journée de solidarité de Raffarin

Et puis, en 2004, Raffarin a inventé la « journée de solidarité », vouée à « l'autonomie des personnes âgées ».

Moi, ça va, j'étais déjà à la retraite, mais vous, vous avez travaillé... sans être payés !

Nicole Delépine

LA CASA

Et en 2013, une nouvelle taxe pour les retraités. CASA, ça s'appelle.

C'est la « contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie », 0,3 % sur les retraites, pensions d'invalidité,

allocations de préretraite.

C'est-à-dire qu'ils font payer les vieux pour que les vieux soient autonomes !

Ce n'est pas du bon foutage de gueule, ça ? Et on continue.

En 2013, toujours, M. Jean-Marc Ayrault nous gèle les retraites complémentaires...

Et comme ça ne s'arrête jamais, maintenant, parce que j'ai 1 247 euros de revenu fiscal par mois, j'ai une augmentation monstrueuse de la CSG : 25 % d'augmentation !

Ah ben oui, on nous a dit 1,7 %, mais ce n'est pas 1,7 % de ce qu'on payait, c'est le taux qui augmente de 1,7 %

Bref, nous les vieux, on est passés de 6,6 % à 8,3 % de CSG, ça nous fait 25 % dans les dents... enfin, celles qui nous restent.

Et maintenant, la cerise sur le pompon : on nous annonce que nos retraites vont être revalorisées de 0,3 %.

Cinq fois moins que l'augmentation dont on aurait dû bénéficier si le Code de la Sécurité sociale avait été simplement respecté, puisqu'il prévoit que les pensions soient revalorisées du montant de l'inflation moyenne sur l'année pour éviter toute dégradation du niveau de vie.

Et l'inflation prévue d'après l'Insee est de 1,6 %.

Et Bruno Le Maire ose dire sur RTL : « **Mais ils ne seront pas perdants, leur pension de retraite continuera à être revalorisée.** » Il croit qu'on est tous gâteux ou quoi ?

Je n'ai que mon certificat d'études, mais y'a pas besoin de sortir de Polytechnique pour comprendre qu'une **hausse de 0,3 % des pensions, quand les prix augmentent de 1,6 %, revient à une baisse du pouvoir d'achat.**

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient

D'après le baromètre de l'institut Elabe, publié le 6 septembre, 72 % des retraités déclarent ne pas avoir confiance dans le chef de l'État, alors qu'ils étaient 44 % en janvier et 35 % lors de son élection.

On se demande vraiment pourquoi.

Un type qui pour se faire élire déclarait chez Jean-Jacques Bourdin en décembre 2016 : « l'engagement que je prends ici devant vous, c'est que, avec moi, toutes les petites retraites auront leur pouvoir d'achat protégé. »

Et sur RMC encore, en février 2017 : « Je ne veux pas, moi, faire d'économies sur le dos ni des retraités, ni de celles et ceux qui sont à quelques années d'aller à la retraite. »

Et au 20 heures de France 2 en mars 2017 : « **Je ne touche pas à la retraite de celles et ceux qui sont aujourd'hui retraités. Leur retraite sera préservée. Il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat, c'est essentiel !** »

Alors je pose la question : 72 % qui n'ont pas confiance, comment est-ce possible ?

Comment peut-il se trouver encore 28 % de retraités qui lui fassent confiance ? ...

Toute ma vie, j'ai payé pour aider les vieux et maintenant que je suis vieille, il faut que je paye pour aider les jeunes ? Que vont-ils nous inventer encore ?

Et tout ça pour finir au Rivotril !!!!!!!!

Merci Madame, et joyeux Noël, bien entourée !

Merci Madame de cet éclairage historique, de votre vécu, année par année. Merci, Madame de ce rappel, en vous souhaitant un joyeux Noël bien entourée, sans peur et sans reproche. Avec votre bon sens, vous avez compris que le cirque pandémie est là pour nous piquer encore plus de sous et que vous ne risquez rien d'un virus endormi et surtout curable pour les quelques cas endémiques peut-être covid, grippe ou autre !

Surtout si vous avez un bon médecin qui soigne, un vrai en somme, qui saura vous prescrire, le cas échéant de l'hydroxychloroquine et/ ou simplement un antibiotique, de la

vitamine D et de la C et un peu de zinc qui marcheront sur tous ces virus communs, comme l'avait écrit, semble -t-il, notre Jérôme national dans les années 90...

Tant pis pour les réanimateurs qui s'ennuieront, et vous voilà repartie pour votre centenaire. Faites-nous en part le jour venu !

N'hésitez pas à diffuser largement cette petite analyse... de la situation réelle !!!